

La rentrée pour 11'316 enfants et adolescent-es

Effectifs stables en cette rentrée 2019 pour l'école jurassienne. 8'063 élèves ont pris ou repris le chemin de l'école obligatoire le 19 août: 24 élèves en moins à l'école primaire (5'834), mais 21 de plus à l'école secondaire (2'229). Au postobligatoire, 3'253 jeunes visent un certificat de maturité, un certificat de culture générale ou un titre professionnel.

Trois classes primaires ayant fermé leurs portes, les 5'834 élèves se répartissent dans 319 classes, ce qui représente un nombre moyen de 18,3 élèves par classe. À l'école secondaire, quatre classes ont fermé et une s'est ouverte. Les 115 classes du degré secondaire accueillent 2'229 élèves, le nombre moyen d'élèves par classe est donc de 19,4.

940 enseignant-es sont engagé-es au sein de l'école obligatoire, soit 698 équivalents plein temps (EPT). Tous les postes ont pu être repourvus et 38 nouveaux et nouvelles enseignant-es ont été engagé-es cette année. Pour le postobligatoire, les effectifs d'enseignant-es représentent 247 EPT.

Le nouveau Service de la formation postobligatoire a lui débuté son activité le 1er août. Il est issu de la fusion du Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire et du Centre jurassien d'enseignement et de formation. Le service compte 33 collaborateur-trices et apprenti-es, plus 40 collaborateur-trices au sein des divisions de formation. Il gère près de 98 millions de francs de charges pour 14 millions de revenus annuels. La dénomination CEJEF est maintenue et continue de représenter les divisions de formation au sein du service.

Pour la scolarité obligatoire et sur le plan pédagogique, la préoccupation principale du Service de l'enseignement porte sur l'amélioration des conditions-cadres liées directement à l'enseignement. La réorganisation du conseil pédagogique à l'école primaire et l'ouverture d'une classe relais à Saulcy sont autant de réponses à des problématiques auxquelles sont confronté-es les enseignant-es dans l'exercice de leur travail quotidien.

De plus, une palette de nouveaux moyens d'enseignement ainsi que la mise en œuvre d'un programme de prévention précoce des violences et des comportements abusifs devraient également contribuer au développement de la qualité de l'enseignement.

(com./cf)



© niro

L'apprentissage, encore et toujours

Les projets des 835 jeunes libérables de la scolarité au mois de juillet 2019 ont été recensés par le Centre d'orientation scolaire et professionnelle, et ils ressemblent à ceux des années précédentes. La voie de l'apprentissage est privilégiée par pratiquement la moitié des jeunes (47,5%), tandis que les filières générales sont choisies par un-e élève sur quatre (26,5%). La proportion de jeunes ayant recours à une mesure de transition reste stable (14,4%).

Bien que la proportion de filles et de garçons soit pratiquement équivalente à l'issue de la scolarité, la parité ne se retrouve pas dans les filières de formation postobligatoires. En effet, les filles privilégient les formations générales (35,8% contre 17,5% pour les garçons), alors qu'elles sont minoritaires dans les voies de formation professionnelle (35% contre 59,9% pour les garçons).

Le passage de la scolarité obligatoire dans une formation du secondaire II est plus difficile pour les jeunes de nationalité étrangère. Si plus de 80% des élèves de nationalité suisse passent directement dans une formation du secondaire II, plus de la moitié des jeunes de nationalité étrangère ont recours à des solutions intermédiaires telles que prolongation de la scolarité et mesures de transition.

Ce même constat peut être énoncé en ce qui concerne les élèves au profil scolaire modeste (CCC 4). Ils sont également concernés par des mesures de prolongation de scolarité ou de transition dans plus de cinquante pourcent des cas.

(com./cf)



© niro

Bank
Banque
Banca

CLER

À découvrir sur: <https://www.cler.ch/fr/ser>

La banque CLER
offre des conditions
attrayantes aux
affilié-e-s du SER

Un programme à travailler en permanence

Comme chaque fois, tous les cinq ans, le Congrès du SEJ a pour vocation première d'offrir aux enseignant·es jurassien·nes, membres ou non de notre syndicat, une journée de formation de haut niveau. Cette année, le SEJ a investi quelque 30'000 francs pour que cette manifestation soit réussie. D'où la partie congrue laissée à l'aspect syndical, une petite heure à peine.

.....
Rémy Meury, secrétaire général du SEJ



Tout le monde en conviendra, il est plus agréable et plus enrichissant d'écouter l'intervention enthousiasmante de Philippe Meirieu qui parle de sa vision de l'école, que d'entendre le secrétaire général du SEJ dresser une énième fois un tableau pessimiste pour l'avenir de l'enseignement dans le Jura. C'est pourquoi je profite que ce grand moment pédagogique soit désormais passé pour revenir à des éléments plus terre à terre qui n'ont pu être discutés le 20 septembre dernier à Delémont.

Le Programme quinquennal 2019-2024 peut être consulté sur le site du SEJ. Tout le monde peut le faire, il n'est pas secret. En préambule, il y est rappelé que lors du 7e Congrès en 2014, un programme sous forme de fiches présentant des actions syndicales et pédagogiques a été approuvé. Les propositions qui y sont contenues restent pour la plupart d'actualité et constituent toujours une base de travail pour les organes du SEJ.

En 2009, lors du 6e Congrès, un programme plus détaillé définissant une série de revendications à développer avait été accepté. C'est en fait ce document qui constitue l'ossature du 8e Programme quinquennal, 2019-2024.

Ce document ne doit pas être figé pour les cinq prochaines années. Le Comité central et le Comité élargi l'adapteront régulièrement en fonction de l'actualité. Les membres du SEJ doivent participer à cette vitalité en proposant régulièrement des actions syndicales ou pédagogiques à mener. C'est pourquoi l'état du programme fera l'objet d'un point spécifique lors des assemblées générales ordinaires. Les trois composantes de l'action syndi-

cale du SEJ constituent le fil conducteur de ce programme. Rappel:

La composante professionnelle se concentre sur la qualité du service public de l'enseignement et de la formation. L'enseignant·e joue ici un rôle de professionnel·le de l'éducation. L'essentiel des revendications vont dans le sens d'obtenir une meilleure reconnaissance de ce professionnalisme dans les réseaux qui se mettent en place dans et autour de l'école. La composante corporatiste a pour objectif d'améliorer le statut et les conditions de travail des enseignant·es. En l'occurrence, l'enseignant·e est à considérer comme un·e salarié·e dont les prestations s'améliorent d'autant qu'il ou elle n'a pas le souci permanent de défendre ses droits.

La composante de justice sociale peut se résumer par la notion d'égalité des chances, objectif fondamental vers lequel doit tendre l'école, en intégrant, sans les reproduire, les réalités vécues par les élèves. L'enseignant·e joue ici un rôle social fondamental.

En plus des objectifs contenus dans les trois composantes ci-dessus, le SEJ maintient des objectifs internes visant à assurer son bon fonctionnement et à favoriser le débat syndical et pédagogique.

En 2024 se tiendra le prochain Congrès, rendez-vous qui sera d'abord pédagogique, on le répète une fois encore. Contrairement à nos collègues bernois·es ou neuchâtelois·es, qui bénéficient d'une journée syndicale annuelle, vous avez cinq ans pour vous approprier ce programme. Utilisez ce temps pour le modeler et l'améliorer sans cesse. Ce programme est d'abord le vôtre.



+41 (0)32 422 48 00
www.sej.ch



© miro

Effectifs en hausse dans les écoles francophones

Le nombre d'élèves inscrit·es dans les écoles bernoises continue de progresser. Ils sont 106'000 à avoir repris le chemin de l'école à la mi-août. Un chiffre en augmentation depuis cinq ans. À titre de comparaison, ils étaient 104'800 il y a une année. L'augmentation est particulièrement forte dans les écoles francophones, qui comptent 9'853 élèves réparti·es dans 514 classes (509 classes pour 9'740 élèves en 2018/2019). Dans les écoles enfantines de Bienne et du Jura bernois, l'effectif est de 1'655 élèves pour 92 classes. Au degré primaire, les quelque 5'324 élèves francophones sont attribué·es à 270 classes, tandis qu'au secondaire I, on dénombre 2'676 élèves pour 135 classes. Enfin, 198 élèves sont scolarisé·es dans 17 classes spéciales, d'introduction ou de soutien.

La rentrée apporte aussi différentes nouveautés. Plusieurs adaptations à la grille horaire ou au plan d'études visent à mieux préparer les jeunes à choisir leur parcours, scolaire comme professionnel.

Ces changements interviennent dans le cadre de l'adoption par la partie germanophone du canton du *Lehrplan 21*. Davantage de périodes seront enseignées tout au long du cursus, surtout durant le troisième cycle (9H-10H-11H). Les écolier·ères bénéficieront d'ailleurs, lors de ces trois dernières années, d'une leçon durant laquelle ils et elles pourront davantage étudier le français, l'allemand ou les mathématiques en fonction de leurs besoins. En contrepartie, les devoirs hebdomadaires seront partiellement réduits. Les plus jeunes passeront 30 minutes de moins à travailler à domicile alors que ce temps sera diminué de 90 minutes pour les écolier·ères des dernières années. *(com./cf)*

Deux AGEX du syndicat le 18 novembre à Tavannes

La prochaine assemblée générale extraordinaire du SEFB aura lieu le lundi 18 novembre à 18h30 à l'aula de l'école primaire de Tavannes. Cette importante rencontre sera en fait divisée en deux assemblées distinctes. La première permettra au Comité central de présenter les différents éléments du rattachement à Formation Berne, qui doit intervenir le 1er janvier 2020, et de voter la modification d'un article des statuts permettant ce scénario. La seconde séance aura pour unique objet de voter sur le rattachement proprement dit. Il s'agit évidemment d'un événement historique, auquel les membres sont attendu·es nombreux·euses, afin que la décision qui sera prise soit la plus représentative possible. Pour sa part, FB prendra les décisions finales concernant la fusion le 13 novembre.

Une ultime assemblée générale ordinaire du SEFB se tiendra le 12 mai 2020 - avant l'ouverture de la Journée des enseignant·es. Il s'agira notamment de clôturer les comptes du SEFB et d'élire les autorités du nouveau syndicat, qui devrait s'appeler SEfFB, pour Syndicat des Enseignants francophones de Formation Berne. Une présidence tricéphale est envisagée. *(cf)*

Une journée pour le bien être

La Journée des enseignant·es du 12 mai abordera le thème du bien-être à l'école, avec notamment la participation du psychopraticien français Jean-Luc Tournier. Elle se tiendra comme toujours à Tramelan. *(cf)*

Les séances du CC déplacées du jeudi au mardi

Les prochaines séances se dérouleront les mardis 24 septembre, 5 novembre et 17 décembre à Bévillard, de 16h à 19h. Des personnes prêtes à s'engager au Comité central sont toujours recherchées, et tout particulièrement pour les cycles 1 et 2, l'enseignement spécialisé et les écoles professionnelles. *(cf)*



+41 (0)32 492 52 56
www.sefb.ch



Réservez la date!

Notre Journée syndicale se tiendra le 6 novembre au Lycée Blaise-Cendrars de La Chaux-de-Fonds. L'assemblée générale prendra place le matin et la parole sera donnée l'après-midi à Nico Hirtt. (pg)

Rentrée 2019: calme plat...

La rituelle conférence de presse de la rentrée de l'école obligatoire s'est tenue à CESCOLE (cercle scolaire de Colombier) à la veille de la reprise. Les participant-es qui l'avaient souhaité ont reçu un superbe dossier de presse numérique (clin d'œil à l'un des thèmes du point de presse?).

Il y a bien peu de choses à dire concernant cette rentrée placée «sous le signe de la sérénité et de la collaboration». Voyons le verre à moitié plein: l'apaisement dans le rythme des innovations doit être de nature à rassurer le corps enseignant...

Parmi les points mis en exergue, la cheffe du Département de l'Éducation et de la Famille (DEF) a insisté sur la lutte contre l'épuisement professionnel des enseignant-es. Interrogée sur les modalités, le discours devient hélas flou: le soutien immédiat et temporaire (SIT) est évoqué, mais chacun sait que ce n'est pas une nouveauté et qu'il est trop souvent attribué à doses homéopathiques. D'autres éléments nouveaux? Pas grand-chose au-delà des bonnes intentions: une clarification du statut des enseignant-es avec les communes et une réduction de la charge administrative... À confronter à la réalité¹.

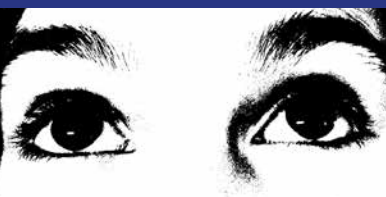
L'éducation numérique est un autre sujet appelé à évoluer très rapidement sous l'impulsion de la CIIP. Une conférence de presse lui sera dédiée en novembre. On nous dit que la priorité sera accordée à la formation du corps enseignant; les soucis budgétaires du canton permettront-ils de mettre les actes en accord avec les paroles? On l'espère vivement, faute de quoi, l'opération relèvera du coup d'épée dans l'eau...

Enfin, M. J.-C. Marguet, chef du Service de l'enseignement obligatoire (SEO), s'est voulu rassurant quant au risque de pénurie... auquel le canton échappe notamment grâce à sa décroissance démographique. Selon lui, l'écrasante majorité des nouveaux diplômés neuchâtelois a cherché (et trouvé) un emploi dans le canton²; il n'y a pas d'exode professionnel. Selon les autorités, les élèves neuchâtelois sont donc confiés à du personnel dument formé. Le syndicat n'a pas tout à fait la même perception; des signaux parviennent régulièrement du terrain déplorant que des classes soient confiées à des remplaçant-es dépourvu-es de formation pédagogique... et parfois même pour de longues périodes! (pg)

¹ Après quelques semaines, disons que ça semble mal parti!

² On leur souhaite une chaleureuse bienvenue!

la vigie



Poivre et sel...

Ce jour de rentrée scolaire, au détour d'une salle des maîtres, on apprend qu'une enseignante dans la fleur de l'âge a vu sa charge hebdomadaire faire du surplace. Pas trace de la «décharge pour raison d'âge» qu'elle escomptait. Imaginant une erreur administrative, elle se renseigne. Réponse assez originale de la direction: «Nous n'avons personne pour vous remplacer. Mais vous recevrez une compensation financière!» Certes dynamique et motivée, l'enseignante est fâchée: la perspective de vieillir n'est pas toujours facile à accepter mais, dans l'enseignement, la «décharge pour raison d'âge» est un droit souvent jalosé par les jeunes générations, compensant une fatigabilité réelle.

Déterminée, cette collègue rappelle donc le sens de la décharge à sa direction et propose elle-même un remplaçant.

Le temps des cheveux poivre et sel peut maintenant arriver: l'enseignante énergique et très compétente a le droit de souffler un peu. •

Le grand chambardement

Plus de cinquante ans après sa création dans les années 70, l'école secondaire neuchâteloise s'est lancée dans une réforme de grande envergure. La refonte de ce que l'on appelle maintenant le cycle 3 a demandé un effort conséquent à tous les acteurs de l'école. Sur mandat du Grand Conseil, l'IRDP a réalisé une analyse des premières conséquences de ce bouleversement.

.....
Pierre-Alain Porret, président du SAEN



Les intentions étaient excellentes. Valoriser toutes et tous les élèves en renforçant leurs compétences, diminuer les redoublements, améliorer la motivation, favoriser l'orientation professionnelle des élèves et développer le travail des enseignant-es en équipes pédagogiques, les défis posés étaient conséquents. En remettant l'élève au centre de l'action éducative, l'école désirait dynamiser un système qui avait vieilli et ne correspondait plus aux réalités actuelles.

Entre avancées...

L'enquête menée par l'Institut de recherche et de documentation pédagogique a porté sur la première volée d'élèves ayant suivi l'entier des trois années selon la nouvelle formule. Elle relève des améliorations dans plusieurs domaines. Le système est devenu moins cloisonné grâce à l'abandon des filières. L'organisation en groupes à niveaux permet de mieux tenir compte des potentiels différents des adolescent-es. Des options professionnelles ont été introduites et des renforcements proposés en français et en mathématiques. Chez certain-es élèves, on a constaté une amélioration des résultats, une diminution du stress, une augmentation de la motivation. Le climat scolaire global semble en avoir bénéficié positivement. Chez les enseignant-es, on perçoit une meilleure collaboration et un travail en réseau plus développé.

Il faut saluer ici l'énorme effort de formation et de mise en place fourni par les enseignant-es, ainsi qu'un travail impressionnant de gestion de la part des équipes de direction. Les autorités cantonales ont fait preuve d'un engagement réel pour la réussite de ce grand défi, en développant une intense réflexion réunissant tous les partenaires de l'école.

... et incertitudes

Toutefois, les difficultés inhérentes à un projet de cette ampleur sont aussi apparues. Le suivi des élèves dans des groupes fluctuant chaque jour est devenu plus difficile. La constitution des groupes ainsi que les passages d'un niveau à l'autre ne sont pas faciles à gérer de manière objective et équitable. Les critères d'évaluation sont sujets à discussion, comme la qualité parfois inégale des divers moyens d'enseignement. Les enseignant-es relèvent la nécessité de trouver plus de temps pour se former et digérer tous ces changements. Les directions signalent que la complexité du système en rend la gestion particulièrement délicate. Dans son rapport au Grand Conseil, le Conseil d'État affiche une claire volonté de faire vivre cette réforme en apportant les correctifs nécessaires. Un certain nombre d'ajustements ont déjà été effectués, et d'autres sont envisagés ces prochaines années. Mais en aura-t-on les moyens? En effet, la pression financière de la part du Grand Conseil reste intense. Le monde politique semble parfois s'être fixé d'autres priorités, oubliant qu'aucune réforme ne se réussit sans moyens suffisants, et que l'éducation ne constitue pas une dépense, mais un investissement.

Perspectives...

Le SAEN est persuadé qu'une réforme aussi ambitieuse ne peut se réussir qu'en travaillant en partenariat étroit avec les principaux acteurs du système, les enseignant-es. Si vous êtes concerné-es par ces changements, votre avis nous intéresse et nous est utile: contactez-nous, et faites-nous part de vos remarques. Nous les transmettrons à nos autorités!



Cycle 3: placer l'élève au centre ou au milieu?

La mise en place de la réforme du cycle 3 a incontestablement constitué un sacré défi. Pour adopter le langage de notre époque, disons qu'il y a eu un changement de paradigme. Alors que les cinquante dernières années ont vu s'imposer une logique sélective à l'école secondaire avec des classes censées être toujours plus homogènes à la faveur des filières, on a subitement inversé l'approche en plaçant l'individu au centre.

Pierre Graber

Dans un canton viscéralement voué à la maîtrise des défis techniques, les initiateurs de la réforme se sont rapidement concentrés sur ses aspects mécaniques. Des procédures ont été imaginées permettant de gérer la répartition dans les groupes à niveaux. Avec cinq branches concernées¹, sans oublier les options académiques ou professionnelles, cela relevait de la quadrature du cercle. Et pourtant, la mission a été accomplie. Chapeau les artistes!

L'élément mobilisateur était la mise de l'élève au centre (de quoi?). On a donc isolé chaque enfant avec ses spécificités et on en a fait un consommateur face aux multiples étalages du supermarché scolaire.

Le hic, c'est qu'on a alors perdu de vue un aspect essentiel du développement des adolescent-es: l'appartenance à des groupes. Nous avons tous appris lors de nos études que leur vie sociale évolue sous un double mouvement d'émancipation de la tutelle parentale et de construction de nouvelles relations avec les pair-es. Dans ce bouleversement psychique, la présence des personnes de référence que sont les ami-es et les enseignant-es a toute son importance. L'atomisation de ces groupes, leur fragmentation contribue à bien des difficultés rencontrées par les enseignant-es.

C'est quand même un comble de voir une réforme conçue et pilotée par des pédagogues omettre un aspect aussi essentiel.

Il y a une vingtaine d'années, tout le monde se félicitait d'un embryon de réforme testé à La Chaux-de-Fonds pour les classes préprofessionnelles. Cela ne concernait que deux branches: le français et les maths... et



© Gianni Ghiringhelli

pour une partie seulement de la dotation horaire, un-e enseignant-e accompagnait les «meilleur-es» des deux classes, l'autre s'occupant des autres, mais ça marchait! Dans ce concept, la notion de groupe-classe subsistait, conservait son essence contrairement au canevas actuel.

Cette expérience concluante ne pourrait-elle pas réorienter la gestion actuelle? Au lieu de placer l'élève au centre d'un trop riche éventail, si on le replaçait au milieu des autres, au sein de sa classe?

Un nouveau défi? Oui, mais qui devrait séduire les pédagogues égaré-es!

¹ Il y en a quatre au Valais, inspirateur de la solution retenue

Les membres des associations et syndicats cantonaux d'enseignants affiliés au SER bénéficient d'un rabais de 19% sur l'assurance vélo et sur d'autres encore.

Generali Assurances
T +41 800 881 882
partner.ch@generali.com
generali.ch/ser



Les profs à l'épreuve du numérique

John Vuillaume

La réalité virtuelle peuple nos esprits via les minuscules écrans de nos téléphones portables. Les pratiques enseignantes, dont le dispositif principal reste inchangé – un·e adulte référent·e face à plus de vingt enfants du même âge –, doivent s'adapter à l'incapacité des élèves de se concentrer plus de trois minutes d'affilée, à leur difficulté à suivre un raisonnement qui sort de leur cadre mental habituel, à leurs réticences à aborder la réalité sous un angle inédit sur leurs réseaux sociaux.

Le corps enseignant ne vivant pas hors du monde, il est très rapidement ramené à la réalité par la fréquentation quotidienne d'enfants qui ne peuvent être que de leur temps. Donc pas de difficultés particulières à relever concernant les pratiques enseignantes et l'intégration des nouvelles technologies. C'est malheureusement un sujet bateau instrumentalisé par des chercheurs en pédagogie qui aimeraient tant que ce soit un problème, prétexte à de multiples publications «orientées solutions» plus fumeuses les unes que les autres.

Si la profession enseignante est bel et bien touchée par les avancées de la société numérique, ce n'est pas essentiellement dans sa pratique quotidienne du métier, mais surtout dans ses conséquences administratives et organisationnelles. Le numérique a en effet engendré une inflation des données et des informations disponibles liées au fonctionnement des institutions scolaires. Alors qu'une simplification administrative était attendue par le corps enseignant avec la généralisation de l'informatique, c'est le phénomène absolument inverse qui s'est produit. Une complexification continue de toutes les procédures administratives, une limitation constante de toute démarche hors cadre pour des raisons réglementaires qui encadrent de plus en plus drastiquement les pratiques les plus épanouissantes du métier, tant pour les profs que pour les élèves! Les esprits se ferment à ce qui n'est pas directement exploitable avec des moyens numériques, les promenades en forêt s'amenuisent, les sorties culturelles se raréfient, les liens avec la société civile se distendent, chacune et chacun se trouvant enfermés dans les réseaux accessibles depuis son portable.

Dans toutes les professions, les perspectives nouvelles en termes d'accès à l'information et d'augmentation de la productivité génèrent une pression vécue de manière individuelle qui fatigue à petit feu les collaboratrices et collaborateurs qui voient par ailleurs leurs revenus se dégrader d'année en année. Par contre, on ne



Les esprits se ferment à ce qui n'est pas directement exploitable avec des moyens numériques, les promenades en forêt s'amenuisent, les sorties culturelles se raréfient, les liens avec la société civile se distendent, chacune et chacun se trouvant enfermés dans les réseaux accessibles depuis son portable.

déprime plus de la même manière que par le passé, on se consume littéralement, c'est le fameux burnout qui guette chacune et chacun, quelle que soit son activité professionnelle.

Le département affirme avoir entendu les plaintes du terrain très bien relayées par les syndicats et vise donc un allègement des tâches administratives qui se sont multipliées avec la numérisation du fonctionnement de nos écoles. Nous attendons du concret. Pour l'instant, le seul élément tangible est la baisse continue de nos salaires, diminution de prestations complémentaires, augmentation sensible de la cotisation pour la caisse de pension, révision à la baisse des échelles salariales, l'État est absolument efficace lorsqu'il s'agit de nous faire cracher au bassin! Pourrait-il l'être de manière plus enthousiasmante et constructive, notamment en endossant son rôle de contrôle pédagogique de manière plus sérieuse qu'en déterminant à la louche la quantité de devoirs qu'il ne faudrait pas dépasser dans les différents degrés de l'école obligatoire?



Espace public et participation: activer le désir d'engagement

Le Campus pour la démocratie vous invite dans le canton de Vaud pour une soirée intitulée «Espace public et participation: activer le désir d'engagement». Elle aura lieu à l'Hôtel de Ville de Lausanne le jeudi 3 octobre dès 18h.

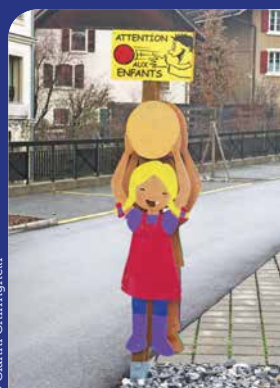
Quelle posture adopter pour que les habitant·e·s aient envie de s'engager dans un projet collectif au sein de l'espace public? Quels facteurs renforcent l'accessibilité de la participation, notamment celle des jeunes? Quels sont les exemples de projets concrets à disposition de la population? En quoi l'école peut-elle offrir des espaces d'apprentissages vivants de la citoyenneté?

L'événement s'adresse spécifiquement aux personnes œuvrant dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, de l'éducation, de la migration et de la politique, aux enseignant·es, aux élu·es, aux représentant·es des communes et des villes, ainsi qu'aux porteurs et porteuses de projets associatifs.

Toute personne intéressée – à titre professionnel ou privé – par l'éducation à la citoyenneté et à la participation politique peut encore s'inscrire jusqu'au 27 septembre par le biais du site www.campusdemokratie.ch

Le Campus pour la démocratie est la plateforme nationale dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté et de la participation politique. Elle réalise actuellement un tour de Suisse en proposant, dans chaque canton, une soirée thématique permettant aux différent·e·s acteur·trice·s de l'éducation à la citoyenneté et de la participation politique de partager leurs idées et de renforcer leur réseau.

(com./réd.)



© Gianni Chiringhelli

L'égalité au cœur de la rentrée

126'982 élèves et 13'220 enseignant·e·s ont pris le chemin de leurs classes respectives dans le canton de Vaud. Pour l'école obligatoire, cela représente 1000 élèves de plus que l'année précédente, une augmentation constante depuis huit ans dont les effets se conjuguent aussi au postobligatoire avec 36'500 jeunes en formation contre 31'380 pour la rentrée précédente.

Cette rentrée est marquée par la lutte continue pour améliorer l'égalité des chances, a souligné la conseillère d'État Cesla Amarelle en conférence de presse. Attendue depuis quatre ans, la Loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) et son règlement d'application sont entrés en vigueur le 1er août dernier. Ainsi les besoins de psychologie, psychomotricité et logopédie sont mieux encadrés et les réponses mieux cernées.

Ce nouveau cadre normatif doit s'intégrer au Concept 360 qui est en fin de consultation. Les établissements scolaires ont démarré en août un travail de trois ans pour identifier les besoins de toutes et tous leurs élèves au plus près du terrain et organiser leurs modalités d'interventions.

Avec leur nouveau statut, les assistant·es à l'intégration commencent à concrétiser ce soutien nécessaire à une école à visée inclusive. En parallèle, l'aide à la parentalité est proposée aux parents dès cette rentrée, des éducatrices et des éducateurs sociaux en milieu scolaire sont introduits progressivement en phase pilote pour répondre aux enjeux socio-éducatifs; l'Unité Migration Accueil (UMA) entre dans une phase concrète pour soutenir les enfants allophones ou migrant·es. Le mouvement de l'école pour toutes et tous est lancé, précise le communiqué de presse diffusé par le département. Du côté des syndicats, la Société pédagogique vaudoise la demande que le Concept 360° soit basé sur une politique des besoins (et non de moyens) avec un principe d'équité dans la répartition des ressources.

Le SSP-Enseignement signale que le Concept 360° ne pourra trouver une concrétisation réussie que si sa mise en œuvre a été mûrement réfléchi et que des moyens adéquats sont mis à sa disposition.

La mise en œuvre du Concept 360° et les moyens alloués seront donc particulièrement surveillés ces prochains mois.

(com./réd.)



© symalco



© www.palaisderumine.ch

Autres nouveautés pour la rentrée

Après une année 2018-2019 marquée par une mobilisation accrue contre le harcèlement scolaire dans le canton, en particulier auprès des apprenti-es et des élèves en scolarité obligatoire, une déléguée à la protection du climat scolaire est entrée en fonction le 1er septembre. Son travail doit allier formation des acteurs et actrices, pilotage des ressources et soutien du Département dans des situations critiques. Pour rappel, le DFJC a une politique de tolérance zéro pour tout type de harcèlement, souligne un communiqué du département.

Dans cette année scolaire qui sera marquée par les Jeux olympiques de la Jeunesse en janvier 2020 et les nombreux projets pédagogiques qui entoureront cette manifestation, il sera aussi question de durabilité avec des questions importantes qui se posent sur l'enseignement et sur les infrastructures scolaires. Un état des lieux et des réponses concrètes sont au programme.

L'éducation numérique poursuit sa phase pilote avec l'introduction de la branche «Science informatique et projets numériques» au 2e cycle dans dix établissements (4472 élèves) et l'élaboration de propositions pour les équipements. Le DFJC renforce aussi la formation des enseignant-es qui ont pour responsabilité de déployer le programme testé l'année passée au 1er cycle. 350 enseignant-es du primaire ont déjà bénéficié d'une formation continue et 97% d'entre eux-elles ont introduit ces cours dans leur pratique. 4800 élèves ont pu en bénéficier.

L'interdiction du téléphone portable pendant le temps scolaire est entrée en vigueur de manière généralisée. Quand l'éducation numérique aura atteint ses objectifs, cette directive sera revue. Dans l'intervalle, des conseils pour soutenir les parents sont pour la première fois inscrits dans l'agenda des élèves. *(com./réd.)*

Nouveaux horaires au Palais de Rumine

Ayant reçu de nombreuses demandes et sollicitations de la part de privé-es et d'enseignant-es, les trois musées du Palais de Rumine ont décidé de réagir. Une grande majorité de personnes souhaitent pouvoir accéder aux salles d'exposition avant 11 h, alors que la tranche horaire 17 h-18 h n'est que peu fréquentée; les trois directions se sont accordées pour ouvrir depuis le 1er septembre leurs portes au public de 10 h à 17 h du mardi au dimanche. *(com./réd.)*

Art oratoire: formation

La HEP-Vaud propose aux enseignant-es une nouvelle journée de formation continue organisée conjointement avec la Manufacture-Haute école des arts de la scène: «Prendre la parole en public: formation en art oratoire». Le cours sera assuré par Baptiste Coustenoble, animateur/coach et comédien et aura lieu le jeudi 16 janvier 2020, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Durant la journée, il s'agira, à travers des exercices pratiques et corporels, de travailler trois éléments fondamentaux: la voix, le regard et la posture; de renforcer les appuis du corps pour garantir une stabilité physique et émotionnelle; de travailler le rythme de la respiration, le timbre et la puissance de la voix pour rendre la parole plus percutante; d'exercer le mouvement et le flux du regard pour être en lien constant avec son auditoire.

Inscription jusqu'au 15 novembre 2019, auprès de la HEP-Vaud. Renseignements: HEP-Vaud, Yves Renaud - Tél. 079 689 83 11. *(com./réd.)*



Offre spéciale
10%
aux abonnés
de l'Éducateur



Abonnez-vous à Vigousse
et profitez de ce tarif préférentiel
en envoyant un e-mail à:
secretariat@revue-educateur.net

Tous les tarifs de Vigousse sur www.vigousse.ch

Une rentrée sans accroc, ou presque...

Le 23 août dernier, notre directeur, M. Siggen, tenait sa traditionnelle conférence de presse de rentrée. Léger tassement de la croissance du nombre d'élèves, stabilité du nombre de classes, mais le spectre de la pénurie d'enseignant-es plane...

.....
Gaétan Emonet, président de la SPFF



Effectifs stables

En tout, l'école fribourgeoise accueille 46'600 élèves, soit seulement 79 de plus que l'an dernier. Pour la scolarité obligatoire (1H à 11H) francophone, ce sont 30'521 élèves physiques, respectivement 31'585 élèves légaux qui ont repris le chemin de l'école le jeudi 29 août. Légaux?: rappelons que les élèves intégrés (près de 550) au bénéfice de mesures d'aide renforcées comptent pour trois dans nos effectifs. De ce fait, le nombre de classes est resté pratiquement inchangé ainsi que l'effectif moyen, 18,5 en enfantine, 19,1 au primaire et 19,1 au CO, avec une pointe à près de 23 élèves en moyenne dans les classes pré-gymnasiales.

Situation de l'emploi

À la suite de démissions, de retraites, de changement de postes ou de taux d'activité, 239 postes d'enseignement étaient à repourvoir dans la partie francophone, dont environ 20% à plein temps. Non sans peine, tous les postes ont été repourvus, mais l'avenir et le recrutement inquiètent. Pour M. Siggen, le risque de pénurie est réel, mais ce sont des facteurs structurels qui l'expliquent. L'attractivité du métier n'étant

pas remise en cause, c'est l'introduction de la 2e année d'école enfantine (dès la rentrée 2008!), la généralisation des responsables d'établissement (env. 65 EPT-équivalent plein temps), ainsi que l'arrivée à la retraite de la génération baby-boom qui en sont les principales causes. Certes, mais ces facteurs étaient prévisibles et attendus, et, comme nous le répétons depuis des années, rien n'a été entrepris. Aujourd'hui, la réforme en cours de notre caisse de prévoyance ne fait qu'aggraver les choses. Le constat alarmiste d'aujourd'hui aurait pu, aurait dû être anticipé...

Hausse des effectifs à la HEP

La pénurie d'enseignant-es plane sur notre canton et, enfin, une mesure concrète est prise. À partir de l'année prochaine, la HEP pourra former 200 nouveaux élèves (150 en français et 50 en allemand), soit une augmentation de 50 étudiant-es dans la filière francophone. Cette situation durera tant que la situation restera tendue sur le marché du travail. Des modules préfabriqués seront aménagés dans les jardins de l'école et l'effectif des professeur-es sera augmenté de quelque 7%. Mais il faut trois ans pour former un-e enseignant-e...

Une entrée en vigueur reportée

Je vous l'annonçais dans le numéro du mois d'août, on reparle de notre Caisse de prévoyance. Des séances de négociations sont organisées, la première a eu lieu le 29 août. Les enjeux restent énormes et les débats sont agités. À plusieurs reprises, nous avons exprimé notre extrême inquiétude, tout comme notre directeur de l'Instruction publique, à voir la restructuration de la Caisse de pension entrer en vigueur au 1er janvier 2021.

Or, aujourd'hui, je peux l'annoncer, cette entrée en vigueur sera effective **soit au**

1er septembre 2021, soit au 1er janvier 2022.

Aussi, cela donne une année de plus aux enseignant-es qui peuvent prétendre à un départ à la retraite pour prendre leur décision. La masse des départs potentiels est ainsi échelonnée sur deux ans au lieu d'un. Dès lors, pour bénéficier des conditions actuelles de rentes, le dernier délai de démission est fixé au 31 janvier 2021.

Une information précise parviendra dans tous les établissements une fois les discussions terminées et nous demanderons votre avis lors d'assemblées organisées par la FAFE et la FEDE.



+41 (0)79 607 95 52
www.spff.ch



www.amcoff.ch

Pour une école qui se donne les moyens d'être inclusive

La traditionnelle conférence de rentrée du Département de l'instruction publique (DIP) du mardi 20 aout a permis de confirmer l'importance qu'accorde l'État de Genève à l'école inclusive. Si la SPG et les autres associations de la fédération des enseignant-es genevois-es (FEG) partagent les objectifs du DIP, elles dénoncent cependant le manque de moyens alloués à sa mise en œuvre.

Les effectifs moyens par classe restent stables à un niveau que la SPG et la FEG dénoncent depuis longtemps comme trop élevé; en effet, des maxima doivent être fixés et respectés dans tous les ordres d'enseignement. Pour une véritable école inclusive, la FEG demande que les élèves à besoins particuliers soient pris en compte dans l'organisation des classes et se traduise par une diminution des effectifs afin de garantir un accueil de qualité pour toutes et tous les élèves.

Les enseignant-es attendent de plus un renforcement de la formation pédagogique et didactique, initiale et continue, en adéquation avec l'ambition d'une école vraiment inclusive. La FEG demande que des formations continues soient organisées sur temps d'enseignement, sans incidence sur le catalogue général des formations continues. Dans ce sens, elle rappelle également qu'elle défend une formation initiale de cinq ans pour les enseignant-es primaires, confronté-es à des problématiques pédagogiques de plus en plus variées et complexes. *(fm)*



Travail significatif/travail assimilé?

Dans le document de liaison, certain-es d'entre vous auront peut-être rencontré de nouvelles appellations pour le moins interpellantes. J'entends les termes employés pour désigner les évaluations: travaux significatifs et travaux assimilés. Si nombre d'entre vous seraient tenté-es de rester fixé-es sur ce changement sémantique, il serait dommage de passer à côté du fond des échanges qui ont eu lieu dans le groupe de travail «évaluation» réunissant le Service Enseignement et Évaluation, les coordinateur-trices pédagogiques, les directeur-trices et la SPG. Le constat de l'importance en temps et en énergie que prend l'évaluation, particulièrement dans les plus grands degrés, semble partagé par l'ensemble du groupe. Pourtant, l'évaluation devrait se faire au service de l'enseignement et non à son détriment. Dans cette optique, le SEE nous a rappelé qu'un bilan n'avait aucune nécessité à être long et conséquent et qu'il pouvait prendre toutes sortes de forme. C'est donc dans cet esprit que nous lisons les modifications apportées à la directive sur l'évaluation. Toutefois, après les TS et TA, on aurait pu ajouter les TI (Travaux Inutiles), comme les épreuves cantonales de 6P par exemple! *(fm)*

Agenda 1P-2P

Il semblerait que la direction générale entende parfois nos propositions. Ainsi les élèves de 1P et 2P ont reçu cette année une version plus courte de l'agenda de l'élève. Une évolution mineure proposée par le comité qui se charge parfois aussi d'ôter les brindilles dans les rouages. Avec la fin de l'été, on peut espérer un effet boule de neige et rêver de copieurs couleur dans toutes les écoles, d'ordinateurs pour les MDAS AV, de la gratuité des transports publics pour les classes genevoises, d'horaires plus adaptés de l'économat, et d'un service des remplacements... efficient! *(fm)*

ROMANDIE-CAMPUS MOU

"AVEC NOUS
Où tu veux
Quand tu veux..."

Formation
Matériel informatique
Shop
Affichage et interactivité

+41(0)58 317 18 08
info@romandie-campus.com
www.romandie-campus.com

De la bonne foi des collaborateur·trices du DIP

Depuis que j'ai commencé à travailler au Département de l'instruction publique, en tant qu'enseignante, je n'ai pu que constater la grande implication dont fait preuve l'immense majorité de mes collègues. Depuis le début de mon mandat de présidente de la société pédagogique genevoise, j'ai perçu la même implication de la part des collaborateur·trices du DIP et de la DGEO. Ainsi, contrairement peut-être à toute attente, à tous les niveaux, il s'avère que chacun·e s'implique avec dévouement pour une école de qualité.

.....
Francesca Marchesini, présidente de la SPG



Les enseignant·es dénoncent depuis des années un déficit de moyens.

Un lourd constat a même été effectué l'année dernière par la SPG: l'école explose! Alors, où se situe le problème? Face à la violence croissante de certain·es élèves, notamment dans les petits degrés, les enseignant·es se sentent parfois démunies, souvent délaissés lors de certaines situations complexes, voire ingérables. Pourtant, le DIP estime répondre à toutes les situations qui lui sont relayées, notamment à travers ses différents acteur·trices de l'opérationnel, la DGEO et les directions d'établissement. À entendre la conseillère d'État lors de sa conférence de presse de rentrée, l'école va bien, mais ce constat ne rejoint pas celui des enseignant·es épuisés qui tirent la sonnette d'alarme depuis quelques années déjà.

Si certaines personnes du Service du suivi de l'élève ont pu être blessées par mon précédent billet, il est peut-être important de relever que ce dernier ne visait pas ses collaborateur·trices qui, à leur niveau, font de leur mieux pour répondre aux demandes qui leur sont adressées. Néanmoins, la SPG se doit de constater les dysfonctionnements du système et de les signaler. Or un système qui dépossède les enseignant·es de leur jugement professionnel, les réduit au silence, ne peut fonctionner sur le long terme. De plus,

si la DGEO et le DIP se contentent d'une école qui fonctionne, la SPG rêve d'une école vraiment inclusive.

Les enseignant·es relèvent depuis longtemps maintenant certains dysfonctionnements systémiques, mais peinent à se faire entendre. Leurs difficultés sont minimisées, les moyens octroyés pour les soutenir ou soutenir certain·es élèves sont insuffisants, voire inadaptés, leurs charges ne cessent d'augmenter. Le DIP et la DGEO assurent qu'ils répondent à toutes les demandes et qu'il faut remonter les cas qu'ils aiment à considérer comme particuliers. Toutefois, la SPG estime qu'il est temps aujourd'hui de remettre en question le système dans son ensemble. Si la SPG est confiante quant à l'investissement des collaborateurs et collaboratrices du DIP et de la DGEO, peut-être qu'il serait temps que le DIP et la DGEO fassent de même et commencent enfin à se fier au jugement professionnel des enseignant·es. En effet, si le département et la DGEO pouvaient enfin renoncer à ce besoin de «contrôlisme» aigüe qui ne semble avoir aucune limite, les enseignant·es pourraient dégager du temps pour la préparation de leurs séquences, leurs évaluations, la collaboration avec les pair·es, bref, ce qui, en soit, fait le cœur du métier.



+41 (0)22 329 26 60
www.spg-syndicat.ch

L'élève genevois du primaire ne vaut toujours pas cher

Francesca Marchesini

Mon illustre prédécesseur Olivier Baud relevait en 2016 que l'élève au primaire ne coûte que le 62% d'un élève du cycle d'orientation (CO). Cette différence s'explique en partie par le fait que les enseignant·es du CO sont mieux payé·es (classe 20) et ont un temps d'enseignement inférieur que leurs collègues du primaire. Si cette différence de coût s'était réduite en 2007 et 2008 (coût à 70% et 68%), lors de la revalorisation salariale des enseignant·es du primaire, il semble que la situation se soit rétablie pour revenir «à la normale» dès 2009 (l'élève primaire ne vaut à nouveau plus que 60% de l'élève du CO).

Il est également intéressant de relever qu'en 2014, lors de l'introduction du mercredi matin, impliquant l'engagement de quelque 120 postes supplémentaire, la différence du coût de l'élève entre 2013 et 2014 se monte à... 1 franc. Ainsi, il semble que l'introduction du mercredi matin se soit faite à coût constant, sans que l'on sache vraiment où les coupes ont été réalisées.

Depuis 2003, une lecture attentive permet de constater que la proportion du coût d'un élève du primaire et du cycle d'orientation n'a que très peu varié (excepté les «anomalies» de 2007 et 2008) et qu'elle tend même plutôt à diminuer.

Enfin, il est regrettable de devoir relever que, malgré les enjeux de plus en plus importants qui sont identifiés lors des premières années d'école et les difficultés

Année	EP	CO	EP/CO en %
2003	13941	22174	63 %
2004	13739	21708	63 %
2005	13389	21540	62 %
2006	13708	21118	65 %
2007	14806	21104	70 %
2008	15064	22224	68 %
2009	15432	25594	60 %
2010	15404	25266	61 %
2011	15718	25783	61 %
2012	15928	25834	62 %
2013	15775	26369	60 %
2014	15776	25687	61 %
2015	16024	26033	62 %
2016	15940	25690	62 %
2017	15901	25953	61 %
2018	15629	25808	61 %

relayées depuis de nombreuses années par les enseignant·es du primaire, un·e élève du primaire continue à «valoir» aussi peu pour le DIP et que l'école primaire reste l'éternel parent pauvre de la République. •

la
clémence



Un EEDP indispensable?

Une de nos bienheureuses collègues annonce officiellement son départ à la retraite le 31 janvier 2019. Sa directrice, probablement pour lui tirer sa révérence dans les formes, tient néanmoins à finaliser son dernier entretien d'évaluation et de développement personnel (EEDP) jusqu'à lui rendre visite officiellement dans la classe le 2 mai et lui remet le document à signer le 27 juin dans son casier à la salle des maîtres·ses. L'histoire ne dit pas si des objectifs ont été fixés à notre vénérable collègue ni si des moyens ont été mis en place pour lui permettre de les réaliser. En ce qui nous concerne, pendant que certain·es directions d'établissement cherchent visiblement du travail, il ne nous reste plus qu'à souhaiter à notre collègue sur le départ une riche et belle retraite. •

Trente ans de droits de l'enfant - Anniversaire

Placé sous le signe de la participation des enfants et des jeunes, Terre des Hommes Suisse célèbre à Genève et à l'international le trentième anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

.....
Anne-Céline Machet, Terre des Hommes Suisse

Les enfants, acteurs et actrices de leurs propres droits: c'est le virage essentiel pris par la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Ce traité, le plus largement ratifié au monde, reconnaît l'enfant comme sujet de droit, avec des besoins spécifiques de protection, mais également des droits de participation aux questions qui le concernent.

À l'occasion de cette date historique, Terre des Hommes Suisse s'est associée à l'ONG genevoise Enfants du Monde en intégrant la gouvernance de l'Association «30 Ans de Droits de l'Enfant». Créée pour l'occasion, cette association rassemble des représentants du Canton, de la Ville, de l'Université et de la société civile de Genève, et chapeautera l'ensemble des festivités locales.

À travers dix projets phares, l'Association propose à tous les acteurs intéressés, y compris les enfants eux-mêmes, de se mobiliser pour les droits de l'enfant. Parmi eux, le projet des «enfants reporters».

Des enfants reporters

L'œil dans l'objectif, la plume dans l'encrier ou les mains rivées à une table de mixage, des enfants se sont emparés de leurs droits et les ont décortiqués à leur façon. Reportages écrits ou parlés, vidéo, photo, radio, des «enfants reporters» ont eu carte blanche pour faire entendre leurs voix et croiser leurs regards sur ces fameux droits qui sont les leurs.

Ce projet a aussi été ouvert à des enfants d'autres parties du monde. Des dizaines de productions ont afflué. Des sélections de ces productions seront visibles dans l'espace public genevois dès septembre 2019.

Rendez-vous sera en particulier donné aux classes, aux maisons de quartier et aux familles genevoises le mercredi 20 novembre pour de nombreuses activités. Parmi elles, une aventure grandeur nature autour de la place des Nations permettra aux petit-es et grand-es de comprendre les droits de l'enfant de manière ludique.

Place donc aux enfants de Genève, de Bogotá, de Lima, de Kolkata, de Dakar et d'ailleurs pour que les droits de l'enfant résonnent à travers le monde en cette année particulière!



Agenda

- Exposition *Enfants reporters* du 21 septembre au 5 octobre à l'espace Uni Carl Vogt 66. Deux visites guidées de l'expo *NoPhoto* ont lieu les jeudis 26 septembre à 18h et mardi 1er octobre à 12h30.
- Exposition *Enfants reporters* du 1er au 31 octobre sur le quai Wilson à Genève.
- Animations, spectacles, jeu de piste le mercredi 20 novembre sur la place des Nations à Genève, avec trente bougies à souffler à 16h30.
- Animations dans les classes de Suisse romande pour lancer un projet *Enfants reporters* – sur demande toute l'année (gratuit).

Une plateforme sur les droits de l'enfant

Lancé à l'initiative de l'Association 30 ans de Droits de l'Enfant, le site www.childrightshub.org devient la première plateforme des acteur-trices de Genève et de Suisse romande engagé-es pour la promotion et la protection des droits de l'enfant à l'échelle locale ou internationale.

Cette plateforme est un outil collaboratif et interactif dédié à la sensibilisation et à l'information du grand public sur le sujet des droits de l'enfant, et aux dialogues et synergies entre les acteur-trices du domaine.

Elle donne également toutes les informations autour des événements liés à cet anniversaire de la Convention.

Engage-toi aux côtés de la SPVal!

Les classes ont besoins d'enseignant·es et les associations de membres pour exister. C'est une évidence qui demande l'engagement de multiples personnes. À commencer par toi, lecteur, lectrice de ce billet!

Olivier Solioz, président de la SPVal



Tu assures déjà un rôle indispensable en tant qu'enseignant·e, titulaire de classe, praticien·ne formateur·trice, enseignant·e spécialiste, de médiateur·trice... dans les écoles valaisannes.

Mais tu peux également mettre à disposition tes compétences, tes idées, un peu de ton précieux temps pour la SPVal.

Voici un florilège des postes ou fonctions:

Personne de contact dans ton centre scolaire	Afficher les informations SPVal Actualiser le tableau des enseignant·es du centre
Membre de ton comité de district SPVal	Participer à deux-quatre séances par année Représenter et relayer les remarques des collègues Occuper une fonction dans le comité
Membre du Comité Cantonal SPVal pour ton district	Participer à treize séances par année Prendre position sur les dossiers (DEF-SE-SPVal)
Délégué·e SPVal	Participer à une AD par année (+ une extraordinaire) Représenter et relayer les remarques des collègues
Membre du bureau de l'AD SPVal	Participer à trois AD SPVal (ordinaires + extraordinaires) Occuper les fonctions successives dans le comité
Délégué·e FMEP	Participer à une AD par année Défendre les conditions de travail et de salaire
Délégué·e CPVAL <i>Caisse ouverte ou Caisse fermée</i>	Participer à une AD par année Défendre les conditions de retraite
Délégué·e SER	Participer à une AD par année Se positionner sur des éléments SER et Educateur
Représentant·e SPVal dans une commission: <i>Cycle 1, Cycle 2, PF, AC&M, Culturelle, Pédagogique, Intérêts Matériels</i>	Participer à trois séances par année Représenter et relayer les remarques des collègues
Représentant·e SPVal dans les commissions de branches: <i>Français, L2-L3, MSN, SHS, Arts, CM</i>	Participer à deux séances par année Représenter la SPVal et relayer tes expériences de classe
Représentant·e SPVal dans un groupe de rédaction, de relecture de moyens-séquences d'enseignement	Participer aux séances prévues Apporter ton expérience de classe Mettre à profit tes compétences

À toi de t'engager, avec la SPVal, pour ton métier, tes élèves, tes collègues!

Pour illustrer un engagement, voici la présentations de la nouvelle venue au Comité Cantonal SPVal pour le district de Martigny.

Pourquoi m'engager auprès du Comité Cantonal de la SPVal?

Après vingt-huit ans d'enseignement dans tous les degrés primaires, je désirerais partager mon expérience avec mes collègues et échanger nos idées.

Pourquoi maintenant?

Le moment me semble propice. Mes quatre enfants ayant grandi, je dispose de plus de temps. De nos jours, l'éducation se confronte à de nouveaux challenges passionnants. Tout change très vite. L'école de hier n'est pas la même que celle d'aujourd'hui et je pense que cela implique de grandes responsabilités de la part des institutions éducatives.

Je crois en un enseignement qui s'éloigne de la performance pour s'orienter encore plus sur l'enfant et qui exploite davantage les nouvelles technologies. Cependant, l'enseignant-e



doit rester généraliste plutôt que spécialiste pour privilégier une vision globale de l'élève, repérer ses aptitudes dominantes qui le valorisent et enrichissent les relations interpersonnelles du groupe classe.

Comme Montaigne le proclamait déjà au XVIème: «L'élève n'est pas un vase qu'on remplit, mais un feu qu'on allume.»

Chantal Emonet

Je tiens à remercier chaleureusement Séverine Damay pour son engagement SPVal sans faille durant huit années. Tu as porté haut les couleurs du district de Martigny, défendu ardemment les in-

térêts des «enseignant-es enfantines» et participé avec perspicacité aux séances SPVal.

MERCI Séverine.

en bref...

Géologie et nature

Le samedi 5 octobre 2019, la commission culturelle vous propose une randonnée à la découverte de la géologie de la Combe de l'A. Dans ce cadre magnifique, la magie du brame du cerf apportera une touche finale à la journée.

Inscriptions jusqu'au 25 septembre 2019: spval@bluewin.ch ou 079 297 53 46. (os)



Samedi 5 octobre 2019

(en cas de mauvais temps le samedi 12 octobre 2019)

Dénivellation : 650m

Temps de marche effectif : 2h15 de montée et 1h40 de descente
Chemin très facile, situé dans la Combe, aucun passage périlleux

Programme

08h45	Rendez-vous au parking à l'entrée du village de Liddes Déplacement en voitures jusque dans la Combe de l'A
09h00	Début de la randonnée
12h00	Pique-nique au fond de la Combe de l'A
17h00	Retour aux voitures

Equipement à prévoir :

Pique-nique, habits chauds, chaussures de marche ou bonnes baskets avec semelles bien profilées, jumelles pour observer les cerfs, appareil photo (facultatif), bonne humeur (obligatoire)

Prix : CHF 25.-

Non membre SPVal : majoration de CHF 5.-

Délai d'inscription : 25 septembre 2019

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Inscription auprès du Secrétariat SPVal - Chemin des Brises 22 - 1958 Uvrier

☎ 079 / 297 53 46

E-Mail : spval@bluewin.ch

Orientez-vous qu'ils disaient!

Voilà quelques semaines, la *NZZ* annonçait en gros titre que près de 12'000 places d'apprentissage étaient encore disponibles en Suisse, soit une place sur six selon les données publiées par le quotidien zurichois. Il se permettait donc au regard de ces statistiques de conclure que l'apprentissage est en chute libre. Attardons-nous sur un phénomène extrêmement complexe.

David Rey, président de l'AVECO



En pleine analyse de la loi sur le CO et à l'écoute des chefs de service de département qui souhaitent revaloriser le Cycle d'orientation valaisan, notamment en renforçant encore l'orientation professionnelle, l'article du mois était tout trouvé. Si la formation et l'orientation en Valais et en Suisse de manière globale sont très bonnes, il faut tout de même veiller à ne pas relâcher les efforts.

De brèves recherches m'ont permis de constater que figuraient, à la fin aout 2019, encore 195 places d'apprentissage sur le site orientation.ch pour le Valais romand. Si nombre de places sont encore disponibles, il faut préciser que tous les domaines ne sont pas représentés. Les métiers de l'hôtellerie, du tourisme et de la restauration ressentent plus durement la pénurie. Les métiers de bouche, comme la boulangerie ou la boucherie, ainsi que certaines branches de la construction sont également touchés. À cette problématique se rajoutent, en Valais, des contraintes géographiques parfois importantes. Un-e jeune, habitant en plaine, ne veut pas forcément sacrifier ses activités, ses ami-es et sa vie de famille afin d'effectuer de longs déplacements pour se rendre sur son lieu de travail. Des distances souvent assez courtes à vol d'oiseau se transforment en périple lorsqu'il s'agit de prendre les transports en commun. Nous assistons parfois à des choix surprenants et presque dérangeants d'adolescent-es préférant opter pour l'École préprofessionnelle plutôt que la place disponible parce qu'elle se trouve loin de leur domicile.

Autre problématique, le développement des grands distributeurs, qui joue également un rôle, limitant inévitablement les places d'apprentissage dans certains petits commerces, confrontés à la concurren-

rence agressive de ces grandes enseignes. Nous constatons d'un autre côté que des jeunes débutent leur formation théorique au Centre de formation professionnelle, en septembre, sans avoir de patron, avec l'espoir de trouver rapidement une place! L'apprentissage a, semble-t-il, perdu un peu de son prestige. «Ces dernières années, le désir de suivre des études supérieures s'est accru», observe Annette Grüter, directrice du centre d'information professionnelle de Horgen. Elle explique ce phénomène par le prestige des études et parce que la fréquentation d'une école supérieure permet de retarder le choix d'une carrière. Un travail important doit donc se faire afin de démontrer aux élèves, mais aussi aux parents, toute l'étendue des possibilités en débutant sa formation par un apprentissage. Si la décision de suivre une école supérieure est déjà en soit un choix professionnel, il ne doit pas devenir une solution par défaut. S'il n'existe pas de solution miracle afin d'inciter les jeunes à suivre un apprentissage, il serait sans doute judicieux de suivre des exemples comme celui de la maçonnerie, qui a augmenté les salaires des apprentis dans les années 90 afin d'attirer des jeunes, ou encore, plus récemment, la publicité assez accrocheuse du domaine de l'électricité.

Notre système de formation est étudié et envié par de nombreuses nations voisines voire lointaines. Il est essentiel de mettre les moyens financiers et humains à son service afin de permettre de conserver cette avance. Dès le Cycle d'orientation, il faut pouvoir mener les jeunes vers la carrière de leur rêve. Pour cela, nous avons besoin de temps et d'outils adéquats.